

TARIFS DES ACTIVITÉS

	QF1 ET QF2	ALLOCAITAIRE CAF	NON ALLOCAITAIRE CAF
BELFORTAINS	½ journée	1,00 €	2,00 €
	Journée	1,75 €	3,25 €
NON BELFORTAINS	½ journée	3,00 €	4,50 €
	Journée	3,75 €	5,25 €

En cas d'absence non justifiée au moins 24 heures à l'avance du jeune inscrit, l'activité sera facturée. Règlement sur facture auprès de la Trésorerie générale par chèque ou espèces.

PERMANENCES INSCRIPTIONS

Mercredi 9 octobre 2019 de 16 h à 19 h

Annexe de la mairie, rue de l'Ancien-Théâtre, Belfort.

- **Service jeunesse**
Charaf Kerrara : 03 84 54 27 56
- **Antenne jeunesse des Glacis-du-Château**
Adel Louail : 06 62 43 53 94
- **Antenne jeunesse des Résidences**
Ahcène Abid : 06 61 32 19 93 ou 03 84 27 55 45
- **Antenne jeunesse Simone-Signoret**
Nathalie Gigandet : 06 28 51 48 35 / 06 21 41 50 52



PROGRAMME

ACTIVITÉS

JEUNESSE

**DU 21 AU 31
OCTOBRE 2019**
POUR LES 11-17 ANS

CREDIT PHOTO BENOÎT GRÉBAUX

PAPIER À TRIER - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



📞 03 84 21 22 24



SEMAINE *SPORTIVE, CULTURELLE ET ARTISTIQUE*

DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 OCTOBRE 2019

Inscription à la semaine. Nombre de places limité

STAGES SPORTIFS

Du lundi 21 au mercredi 23 octobre 2019

Stage de football

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Gymnase Michel-Buffet

Stage de boxe

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Gymnase Denis-Diderot

Stage de danse afro/hip-hop

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Gymnase Denis-Diderot
salle de danse

Stage de VTT

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Antenne jeunesse Simone-Signoret

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Jeudi 24 et vendredi 25 octobre 2019

Visites de musées, bowling, Néo Laser, cinéma...

➔ Rendez-vous dans les antennes jeunesse selon planning.

Activités réservées aux jeunes ayant participé
à l'un des stages ci-dessus.

À SAVOIR

ASSURANCE

Le responsable de l'enfant doit vérifier que sa responsabilité civile chef de famille ou multirisque habitation ou assurance extrascolaire couvre bien l'activité choisie et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

RESPONSABILITÉ

La Ville de Belfort n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute professionnelle pouvant lui être imputée. Elle est responsable du mineur porté présent. Elle décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge

SEMAINE *DE RANDONNÉES, LUDIQUE ET ARTISTIQUE*

DU LUNDI 28 AU JEUDI 31 OCTOBRE 2019

Inscription à la semaine. Nombre de places limité

Vendredi 1^{er} novembre : Antennes fermées (jour férié)

STAGE DE RANDONNÉES « À LA DÉCOUVERTE DES MASSIFS VOSGIENS »

Du lundi 28 au mercredi 30 octobre 2019

Départ du parking de l'Arsenal.

➔ Sorties à la journée (repas tiré du sac)

HALLOWEEN'PARTY

Du lundi 28 au mercredi 30 octobre 2019

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : antenne des Glacis-du-Château

STAGE « COURT MÉTRAGE-REPORTAGE »

Du lundi 28 au mercredi 30 octobre 2019

9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : Antenne Simone Signoret

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Jeudi 31 octobre 2019

Visites de musées, bowling, Néo Laser, cinéma...

Activités réservées aux jeunes ayant participé à l'un des stages
ci-dessus

du mineur. La Ville de Belfort ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés dans les installations sportives.

ATTENTION

En cas d'effectifs insuffisants, la Ville de Belfort se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses programmes et de n'accepter les inscriptions que dans la limite des places disponibles. Pour toutes les sorties aquatiques, le test d'aisance aquatique est requis pour l'inscription.

Il devra également être présenté par le mineur le jour de l'activité.